

**FONDATION ATD QUART MONDE
MOUVEMENT ATD QUART MONDE
VOLONTARIAT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE
ATD QUART MONDE TERRE ET HOMME DE DEMAIN
MOUVEMENT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE
ATD QUART MONDE NOISY-LE-GRAND
TRAVAILLER ET APPRENDRE ENSEMBLE
ASSOCIATION ANDRE MICARD**

**Siège Social : 63 rue Beaumarchais
93100 MONTREUIL**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES COMBINES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

FONDATION ATD QUART MONDE
MOUVEMENT ATD QUART MONDE
VOLONTARIAT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE
ATD QUART MONDE TERRE ET HOMME DE DEMAIN
MOUVEMENT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE
ATD QUART MONDE NOISY-LE-GRAND
TRAVAILLER ET APPRENDRE ENSEMBLE
ASSOCIATION ANDRE MICARD

Siège Social : 63 rue Beaumarchais
93100 MONTREUIL

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES COMBINES**

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Aux Membres,

Jégard Créatis

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes combinés ATD QUART MONDE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes combinés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine des entités combinées à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes combinés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 821-53 et R 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

« Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par le Groupe Associatif ATD Quart Monde, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources (CER) combiné et du compte de résultat par origine et par destination (CROD) combiné décrites dans le point 5 de l'annexe sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliquées. »

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par le Groupe Associatif ATD Quart Monde, nous avons vérifié que les traitements comptables des legs, donations et assurances-vie sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes combinés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes combinés pris isolément.

Vérification des documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes combinés des informations données dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes combinés.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes combinés

Il appartient à la Direction de l'entité combinante d'établir des comptes combinés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes combinés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes combinés, il incombe à la Direction de l'entité combinante d'évaluer la capacité du Groupe Associatif ATD Quart Monde à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation.

Les comptes combinés ont été arrêtés par l'entité combinante.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes combinés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes combinés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes combinés ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du Groupe Associatif ATD Quart Monde.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes combinés ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du groupe associatif à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes combinés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

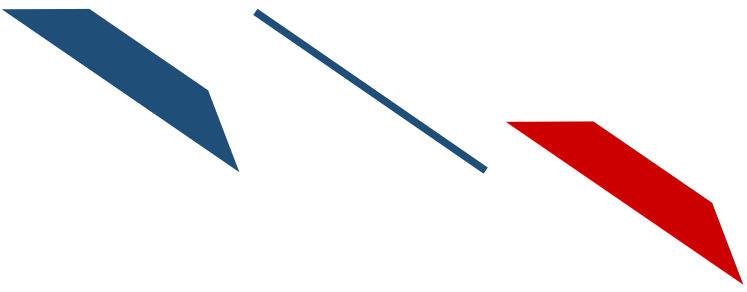
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes combinés et évalue si les comptes combinés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay-sous-Bois, le 2 juillet 2025

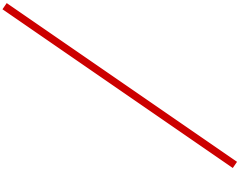
Le Commissaire aux Comptes
LEO JEGARD & ASSOCIES
Représenté par,

Cécile LE BAGOUSSE
Commissaire aux Comptes

Jégard Créatis



COMPTES ANNUELS



BILAN COMBINE 2024

ACTIF		2024			2023
		Brut	Amortissements & Provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles :	476 799	394 248	82 551	26 917
	Frais d'établissement	0	0	0	0
	Frais de recherche et de développement	0	0	0	0
	Logiciels, droits & valeurs similaires	458 886	376 335	82 551	26 917
	Autres immobilisations incorporelles	17 913	17 913	0	0
	Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0
	Immobilisations corporelles :	36 054 034	19 937 607	16 116 427	16 955 891
	Terrains	2 516 943	0	2 516 943	2 533 408
	Constructions	29 095 737	17 745 300	11 350 437	12 453 364
	Installations techniques, matériels et outillage industriels	228 232	204 963	23 269	17 162
	Agencements, aménagements divers	1 496 221	1 350 468	145 752	162 650
	Autres immobilisations corporelles	779 148	636 876	142 272	174 345
	Immobilisations corporelles en cours	738 026	0	738 026	174 616
	Avances et acomptes	0	0	0	0
	Bien reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 199 727	0	1 199 727	1 440 346
	Immobilisations financières (1) :	54 029	3 000	51 029	47 810
	Participations	168	0	168	168
	Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
	Titres immobilisés de la dotaion	0	0	0	0
	Autres titres immobilisés	0	0	0	0
	Autres immobilisations financières	53 862	3 000	50 861	47 642
	TOTAL I	36 584 862	20 334 856	16 250 007	17 030 618
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours :	44 870	25 925	18 944	23 183
	Matières premières et autres approvisionnements	44 870	25 925	18 944	23 183
	Avances et acomptes versés sur commandes	14 703		14 703	21 093
	Créances (2) :	2 679 297	32 243	2 647 054	2 112 680
	Créances usagers et comptes rattachés	101 905	32 243	69 661	128 588
	Créances reçues par legs ou donations	559 718		559 718	692 264
	Autres créances d'exploitation	2 017 674		2 017 674	1 291 829
	Valeurs mobilières de placement	19 623 727	2 044	19 621 683	20 347 485
	Disponibilités	6 815 788		6 815 788	5 344 093
	Charges constatées d'avance (3)	125 370		125 370	136 171
	TOTAL II	29 303 754	60 212	29 243 542	27 984 705
	Frais d'émissions des emprunts (III)	0	0	0	0
	Primes de remboursement des emprunts (IV)	0	0	0	0
	Ecart de conversion Actif (V)	0	0	0	0
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	65 888 616	20 395 068	45 493 548	45 015 323

PASSIF		2024	2023
FONDS PROPRES (*)	Fonds propres sans droits de reprise :	13 614 023	13 536 992
	Fonds propres statutaires (sans droit de reprise)	1 908 144	1 908 144
	Fonds propres complémentaires (sans droit de reprise)	11 705 879	11 628 848
	Fonds propres avec droit de reprise :	204 125	204 125
	Fonds propres statutaires (avec droit de reprise)	36 588	36 588
	Fonds propres complémentaires (avec droit de reprise)	167 537	167 537
	Ecart de réévaluation	0	0
	Réserves	18 809 984	18 735 929
	Report à nouveau (a)	6 751 257	9 316 982
	Résultat de l'exercice (b)	-140 925	-2 414 639
	Fonds propres consommables	0	0
	Subventions d'investissement	342 922	347 538
	Provisions réglementées	176 929	176 929
	TOTAL 1	39 758 316	39 903 856
FONDS REPORTES	Fonds reportées et dédiés :	2 363 828	2 894 256
	Fonds reportés liés aux legs ou donations	1 759 445	2 132 610
	Fonds dédiés	604 383	761 647
	TOTAL II	2 363 828	2 894 256
PROVISIONS	Provisions :	386 358	347 139
	Provisions pour risques	54 928	15 739
	Provisions pour charges	331 430	331 400
	TOTAL III	386 358	347 139
DETES (1)(d)	Emprunts obligatoires	6 821	10 231
	Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit (2)	28 729	25 940
	Emprunts et dettes financières divers	0	0
	Avances et acomptes reçus sur commande en cours	0	0
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	395 505	488 376
	Dettes des legs ou donations	0	0
	Dettes fiscales et sociales	1 032 954	1 011 516
	Dettes sur les immobilisations et comptes rattachés	0	0
	Autres dettes	212 199	118 658
	Produits constatés d'avance	1 308 838	215 350
	TOTAL IV	2 985 047	1 870 072
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	45 493 548	45 015 323

COMPTE DE RESULTAT 2024

	2024	2023
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	253 112	249 937
Ventes de prestations de service	135 578	171 904
Produits de tiers financeurs	0	0
Concours publics et subvention d'exploitation	4 143 098	3 808 278
Subvention publiques	0	0
Autres subventions	0	0
Versement des fondateurs	0	0
<u>Ressources liées à la générosité du public</u>		
- Dons	5 708 252	5 651 465
- Mécénats	760 924	382 299
- Legs	3 490 670	2 087 628
Adhésions	168 185	162 724
Contributions financières reçues	703 735	766 675
Reprise sur provisions et transferts de charges	175 062	265 948
Utilisations des fonds dédiés (report des ressources non utilisées)	273 463	337 588
Cessions d'immobilisations	0	0
Autres produits	296 127	447 734
TOTAL I	16 108 208	14 332 179
Charges d'exploitation		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 189 284	1 324 788
Ventilations des stocks	0	0
Autres charges externes	2 709 334	2 780 946
<u>Aides financières versés par l'entité</u>		
- Aides financières	2 942 357	2 517 101
- Reversement dons et mécénats	31 800	27 785
Impôts, taxes et versements assimilés	832 716	772 215
Salaires et traitements	6 051 487	6 050 372
Charges sociales	1 880 564	1 883 236
Autres charges de personnel	126 919	170 508
<u>Dotation aux amortissements et aux provisions</u>		
Sur immobilisation dotation aux amortissements	1 137 602	1 188 981
Sur immobilisation dotation aux provision	40 485	13 000
Sur actif circulant : dotation aux provisions	25 925	28 551
Pour risques et charges : dotation aux provisions	0	0
Provisions pour dépréciation valeurs mobilières	0	0
Report de fonds dédiés	116 199	109 000
Autres charges	303 783	320 995
TOTAL II	17 388 456	17 187 478
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-1 280 248	-2 855 298

	2024	2023
Produits financiers :		
De participations	0	0
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	110 970	10 104
Reprise sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0	0
Différences positives de change	10 945	11 519
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	6 748	443 007
TOTAL III	128 662	464 630
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	3 000	2 597
Intérêts et charges assimilées	0	0
Différences négatives de change	12 637	16 198
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
TOTAL IV	15 638	18 795
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	113 025	445 836
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV)	-1 167 223	-2 409 463
Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion (produits exceptionnels)	34 102	50 484
Sur opérations en capital (produits exceptionnels)	1 156 280	0
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0	0
TOTAL V	1 190 383	50 484
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion (charges exceptionnelles)	162 475	55 054
Sur opérations en capital (charges exceptionnelles)	0	0
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions (charges exceptionnelles)	0	0
TOTAL VI	162 475	55 054
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	1 027 907	-4 571
Impôt sur les sociétés (VII)	1 609	606
Total des produits (I + III + V)	17 427 253	14 847 294
Total des charges (II + IV + VI + VII)	17 568 178	17 261 933
Excédent ou déficit	-140 925	-2 414 639

Contributions volontaires en nature

<u>Evaluation des contributions volontaires en nature :</u>	2 024	2 023
Bénévolat (produits)	45 657	62 169
Prestation en nature (produits)	6 592	295 818
Dons en nature (produits)	0	0
Total	52 249	357 987
<u>Evaluation des contributions volontaires en nature :</u>	2 024	2 023
Bénévolat (charges)	45 657	62 169
Prestation en nature (charges)	6 592	295 818
Dons en nature (charges)	0	0
Total	52 249	357 987

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2024		EXERCICE 2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	11 284 312	11 284 312	8 284 116	8 284 116
1.1 Cotisations sans contrepartie	168 185	168 185	162 724	162 724
1.2 Dons, legs et mécénat	9 959 847	9 959 847	8 121 392	8 121 392
- Dons manuels	5 708 252	5 708 252	5 651 465	5 651 465
- Legs, donations et assurances-vie	3 490 670	3 490 670	2 087 628	2 087 628
- Mécénat	760 924	760 924	382 299	382 299
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	1 156 280	1 156 280	0	0
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 693 936		2 249 781	
2.1 Cotisations avec contrepartie	296 127		447 734	
2.2 Parrainage des entreprises	0		0	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	0		0	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	1 397 810		1 802 047	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	4 143 098		3 808 278	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	32 443		167 531	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	273 463	180 000	337 588	219 250
TOTAL	17 427 253	11 464 312	14 847 294	8 503 366

Suite page suivante

	EXERCICE 2024		EXERCICE 2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	15 027 764	9 892 306	14 816 031	9 250 467
1.1 Réalisées en France	7 611 909	3 780 591	7 588 012	3 310 309
- Actions réalisées par l'organisme en France	7 343 658	3 613 966	7 500 853	3 260 824
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	268 250	166 625	87 159	49 486
1.2 Réalisées à l'étranger	7 415 855	6 111 715	7 228 019	5 940 158
- Actions réalisées par l'organisme à l'étranger	4 944 694	3 808 620	4 826 539	3 999 533
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	2 471 162	2 303 095	2 401 480	1 940 626
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	713 812	649 985	685 028	665 360
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	526 179	481 939	476 917	476 917
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	187 632	168 046	208 111	188 443
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 642 384	1 184 242	1 609 716	1 025 549
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	66 411	0	41 551	0
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES	1 609	0	606	0
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	116 199	0	109 000	0
TOTAL	17 568 178	11 726 533	17 261 933	10 941 377
EXCEDENT OU DEFICIT	-140 925	-262 221	-2 414 639	-2 438 011

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2024		EXERCICE 2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	52 249	52 249	357 987	357 987
Bénévolat	0	0	0	0
Prestations en nature	52 249	52 249	357 987	357 987
Dons en nature	0	0	0	0
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	0		0	
3 - Concours publics en nature	0		0	
Prestations en nature (concours publics)	0	0	0	0
Dons en nature (concours publics)	0	0	0	0
TOTAL	52 249	52 249	357 987	357 987
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	45 657	45 657	227 626	227 626
Réalisées en France	45 657	45 657	172 246	172 246
Réalisées à l'étranger	0	0	55 381	55 381
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	0	0	52 383	52 383
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	6 592	6 592	77 978	77 978
TOTAL	52 249	52 249	357 987	357 987
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0	0	0

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	9 892 306	9 250 467
1.1 Réalisées en France	3 780 591	3 310 309
- Actions réalisées par l'organisme	3 613 966	3 260 824
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	166 625	49 486
1.2 Réalisées à l'étranger	6 111 715	5 940 158
- Actions réalisées par l'organisme	3 808 620	3 999 533
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	2 303 095	1 940 626
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	649 985	665 360
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	481 939	476 917
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	168 046	188 443
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 184 242	1 025 549
TOTAL DES EMPLOIS	11 726 533	10 941 377
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	0
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	0	0
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-262 221	-2 438 011
TOTAL	11 464 312	8 503 366

RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 –RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	11 284 312	8 284 116
1.1 Cotisations sans contrepartie	168 185	162 724
1.2 Dons, legs et mécénats	9 959 847	8 121 392
- Dons manuels	5 708 252	5 651 465
- Legs, donations et assurances-vie	3 490 670	2 087 628
- Mécénats	760 924	382 299
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	1 156 280	0
TOTAL DES RESSOURCES	11 284 312	8 284 116
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	180 000	219 250
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	11 464 312	8 503 366

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	18 305 708	20 739 008
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-262 221	-2 438 011
Retraitement excédent générosité du public 2021		
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	4 711	4 711
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	18 048 197	18 305 708

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 - Contributions volontaires aux missions sociales	45 657	227 626
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds	0	52 383
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	6 592	77 978
TOTAL	52 249	357 987

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public	52 249	357 987
Bénévolat	0	0
Prestations en nature	52 249	357 987
Dons en nature	0	0
TOTAL	52 249	357 987

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	620 407	839 657
(-) Utilisation Retraitement 2020	-180 000	-219 250
(+) Report	0	0
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	440 407	620 407

ANNEXE des comptes combinés
Groupe associatif ATD QUART MONDE
Exercice 2024

Sommaire

1.	Présentation du Groupe associatif ATD Quart Monde	13
1.1.	Positionnement général	13
1.2.	Organisation juridique.....	13
2.	Règles et méthodes comptables.....	14
2.1.	Comptabilité générale.....	14
2.2.	Combinaison	15
3.	Missions respectives des différentes entités et principales transactions réalisées entre elles, ces transactions étant éliminées pour élaborer les comptes combinés	16
3.1.	La Fondation ATD Quart Monde.....	16
3.2.	Volontariat International.....	16
3.3.	Le Mouvement ATD Quart Monde	17
3.4.	L'Association André Micard	18
3.5.	ATD Quart Monde – Terre et Homme de Demain.....	18
3.6.	Le Mouvement International ATD Quart Monde.....	18
3.7.	L'association ATD Quart Monde de Noisy-le-Grand	18
3.8.	Travailler et Apprendre Ensemble (TAE)	19
4.	Commentaires sur les comptes combinés	20
4.1.	Événements significatifs en 2024	20
4.2.	Perspectives 2025.....	20
5.	Commentaires sur le compte d'emploi des ressources combiné	21
5.1.	Cadre légal	21
5.2.	Compte de résultat par origine et destination.....	21
5.3.	Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public.....	23
5.4.	Rappel du calcul du premier montant de ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice 2020 (hors fonds dédiés)	23
5.5.	Valorisation du bénévolat et contribution en nature	24
6.	Annexes	25
A.	Immobilisations et amortissements.....	26
B.	Variation des fonds propres.....	27
C.	Variation des fonds dédiés	28
D.	Etat des créances.....	29
E.	Etat des dettes	30
F.	Comptes courants Association sœurs	30
G.	Valeurs mobilières de placement.....	31
H.	Engagements hors bilan	32
I.	Etat des provisions	33
J.	Legs, donations et assurances-vie	34

1. Présentation du Groupe associatif ATD Quart Monde

1.1. Positionnement général

Le Groupe ATD Quart Monde fait, depuis 1999, partie du Comité de la Charte de déontologie des organismes faisant appel à la générosité du public. Cet agrément a été renouvelé en 2024 pour une nouvelle période de 3 ans.

1.2. Organisation juridique

Le Groupe associatif ATD Quart Monde comprend 8 structures juridiquement autonomes :

- Fondation ATD Quart Monde,
- Mouvement ATD Quart Monde,
- Association Volontariat International ATD Quart Monde, nommée ci-dessous « Volontariat International »,
- Association André Micard,
- Association ATD Quart Monde Terre et Homme de Demain,
- Mouvement International ATD Quart Monde,
- Association ATD Quart Monde Noisy-le-Grand,
- Association Travailler et Apprendre Ensemble, nommé aussi TAE.

En 2021, l'association André Micard a intégré le périmètre des comptes combinés. Pour l'essentiel, la conséquence est que les frais de personnel qui sont supportés par cette association ne sont plus considérés comme des services extérieurs mais sont bien comptabilisés ici en charges de personnel.

En 2024, l'association ATD Réunion a été fusionnée à ATD France et, en conséquence, le périmètre combiné a été réduit à huit entités de droit français.

2. Règles et méthodes comptables

2.1. Comptabilité générale

Les comptes annuels présentés ici sont ceux du Groupe associatif ATD QUART MONDE pour l'exercice social ayant couru du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

Ils ont été élaborés et présentés dans le respect du principe de prudence et en conformité avec les dispositions prévues par les lois et réglementations françaises, ainsi qu'avec les normes édictées par le Conseil National de la Comptabilité. Ils se conforment donc au règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général et au règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les principes suivants ont été respectés :

- Continuité de l'exploitation
- Indépendance des exercices
- Permanence des méthodes comptables

L'évaluation des éléments figurant tant à l'actif qu'au passif du bilan a été pratiquée par application de la méthode des coûts historiques, éventuellement corrigés de provisions et/ou d'amortissements.

Le règlement ANC n°2018-06 a été mis en application avec les comptes de l'exercice 2020. Les principaux changements sont rappelés ici :

- a) Les legs et donations qui étaient mentionnés en engagements hors bilan sont maintenant comptabilisés à la date d'entrée en application du présent règlement, en appliquant la méthode rétrospective ; tous les biens destinés à être vendus figurent dorénavant à l'actif du bilan ; la contrepartie de la comptabilisation des immobilisations et des créances est le compte de fonds reportés dans l'attente de la vente des biens.
- b) Le mécénat est maintenant présenté comme partie des ressources provenant de la générosité du public.
- c) Le compte de résultat fait l'objet d'un tableau annexe qui présente les produits par origine et les charges par destination.
- d) Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public fait l'objet d'une nouvelle présentation, complémentaire au compte de résultat par origine et destination ; il est mis en annexe à la suite de celui-ci.
- e) Les variations des fonds propres et des fonds dédiés font l'objet d'une nouvelle présentation.

Principales méthodes utilisées :

- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires. La valeur des terrains est distinguée de la valeur des constructions et celles-ci sont éclatées en plusieurs composants en fonction de leur durée probable d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation ont été pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de leur durée normale d'utilisation.

- Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

- Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés en valeur brute (montant en capital).

- Dons

Les dons courants sont comptabilisés en produits dans le compte de résultat au cours de l'exercice où ils sont reçus. Les donateurs peuvent affecter leurs dons à une action particulière. Ces actions ne sont pas menées par la Fondation ATD mais par les associations sœurs soutenues par la Fondation. Les dons courants affectés par les donateurs à une action particulière sont portés euro pour euro en charges du compte de résultat afin d'être intégralement reversés aux associations menant les actions.

- Fonds dédiés et fonds reportés

Les fonds dédiés sont enregistrés au passif du bilan et correspondent à la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas encore pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds reportés sont des nouveaux comptes introduits par le règlement ANC 2018-06. Ils suivent la même logique que les fonds dédiés pour les biens issus des legs et donations qui n'ont pas été vendus ou encaissés à la clôture de l'exercice.

2.2. Combinaison

Le présent document présente les comptes combinés du Groupe associatif ATD Quart Monde. Cette combinaison est réalisée en quatre étapes :

- Agrégation des comptes des 8 structures (liste donnée en 1.2).
- Analyse de toutes les transactions entre les structures et retraitement de celles-ci en élimination afin d'éviter une double comptabilisation de charges et de produits. Au niveau du bilan, élimination des comptes de liaisons entre structures.
- Élimination des écritures de charges et produits internes à l'association du volontariat correspondant à la péréquation de salaires effectuée par les volontaires permanents, afin d'éviter une double comptabilisation en charges des salaires nets d'une part et des indemnités d'autres part.
- Traitement analytique des éliminations afin de construire le Compte d'Emploi des Ressources (CER). Au niveau du compte d'emploi des ressources, c'est la charge dans sa destination finale qui est conservée (cf. commentaires CER pour le détail de sa construction).

3. Missions respectives des différentes entités et principales transactions réalisées entre elles, ces transactions étant éliminées pour élaborer les comptes combinés

3.1. La Fondation ATD Quart Monde

La Fondation ATD Quart Monde a pour mission de gérer ses biens mobiliers et immobiliers en garantissant la fidélité aux options de base d'ATD Quart Monde. Dans cette mission, la Fondation fait appel à la générosité du public et met à disposition des ressources, principalement au profit des associations du groupe.

La Fondation reçoit les dons issus des appels à la générosité du public et les gère selon 2 grandes catégories, les dons affectés et non affectés. Elle **reverse intégralement les dons affectés aux associations concernées** : Volontariat International reçoit les dons affectés au volontariat (**813 634 €**) ; le Mouvement ATD Quart Monde reçoit les dons affectés à l'action en France (**750 754 €**) ainsi que les versements de cotisations d'adhésions, de ventes de publications et de participations diverses accompagnant des dons ; le Mouvement international reçoit les dons affectés à l'action internationale (**49 796 €**) ; au même titre, TAE a reçu aussi **5 360 €**.

Il en est de même pour le mécénat reçu par l'intermédiaire de la Fondation : **44 000 €** ont été reversés au Mouvement ATD Quart Monde et **45 000 €** à TAE.

La Fondation ATD Quart Monde décide l'utilisation des dons non affectés en fonction des besoins et des priorités. Elle **verse des subventions de fonctionnement** aux autres structures du groupe et à d'autres structures nationales du Mouvement ATD Quart Monde présentes, en Europe et en Amérique du Nord pour soutenir leur action aux côtés des familles les plus pauvres.

La Fondation, qui dispose d'un fonds dédié à la protection des archives du Centre Joseph Wresinski et au rayonnement de la pensée du Père Joseph a versé une subvention de **100 000 €** au Mouvement International ATD Quart Monde pour des projets menés à ce titre. Elle a aussi prélevé d'un autre fonds dédié pour Madagascar **48 000 €** versés au Mouvement International ATD Quart Monde.

La Fondation ATD Quart Monde met à disposition des associations des biens immobiliers pour mener leur action. Elle demande, dans la mesure des moyens des équipes concernées, une participation financière appelée "contribution à l'effort immobilier de la Fondation", qui a représenté au total **564 897 €** (**517 884 €** pour le Mouvement ATD Quart Monde, **43 226 €** pour Noisy-le-Grand, **3 787 €** pour TAE).

3.2. Volontariat International

L'association Volontariat International ATD Quart Monde constitue le support juridique permettant l'existence du projet original du Volontariat ATD Quart Monde.

Face à une population vivant dans la misère de génération en génération, il s'est affirmé la nécessité de créer un corps de volontaires, des personnes qui consacrent tout ou partie de leur vie à un engagement avec les populations très pauvres. Afin de pouvoir durer de nombreuses années dans un engagement avec une grande disponibilité, il était nécessaire d'apporter à ces volontaires la sécurité d'une protection sociale et d'une rémunération permettant de vivre simplement. En l'absence dans la législation française d'un statut du volontariat de longue durée, il a été adopté un statut juridique de salarié pour la plupart des volontaires ATD Quart

Monde. Ils sont donc des salariés acceptant le reversement intégral de leur salaire net dans une caisse de péréquation gérée par Volontariat International.

Cette association joue principalement les rôles suivants :

- Assurer l'animation et l'organisation de rencontres de réflexion sur l'engagement avec les plus pauvres ainsi qu'un soutien financier au développement du volontariat international dans d'autres pays,
- Effectuer la péréquation de salaires entre les volontaires ATD Quart Monde présents principalement en France et en Belgique, c'est à dire la mise en commun des salaires et revenus des volontaires puis la redistribution sous forme d'indemnités mensuelles et aides au paiement des charges de logement ou d'impôts sur le revenu.
- Le Mouvement ATD Quart Monde, l'association ATD Quart Monde Noisy-le-Grand et TAE sont employeurs de volontaires. Ces structures versent donc les salaires nets des volontaires qu'ils emploient à Volontariat International qui effectue la péréquation.

Dans le périmètre de ces comptes combinés, cette péréquation représente un montant de **1 715 142 €**.

Cette année, le soutien de l'engagement de volontaires en France et dans le monde a fait l'objet d'une subvention complémentaire de la part de l'association Volontariat International au Mouvement ATD Quart Monde (**300 000 €**) et au Mouvement International ATD Quart Monde (**100 000 €**).

Le Volontariat International a reçu des remboursements de frais de logement du Mouvement ATD Quart Monde France (**7 457 €**), de frais de mise à disposition de volontaires du Mouvement ATD Quart Monde France (**23 520 €**) et des indemnités de réinstallation de ATD Mouvement International (**11 400 €**).

3.3. Le Mouvement ATD Quart Monde

Le Mouvement ATD Quart Monde gère principalement l'action menée en France et il est employeur des volontaires menant des projets pilotes sur le territoire français, soit environ **113** volontaires permanents.

Le Mouvement ATD Quart Monde a reçu de la Fondation une subvention de fonctionnement s'élevant à **1 940 000 €**.

Le Mouvement ATD Quart Monde met à disposition de Volontariat International du personnel qui assure le suivi des missions, la gestion administrative et l'aide à la réinsertion des volontaires de solidarité internationale. Ce travail a fait l'objet d'un remboursement de Volontariat International pour un montant de **153 316 €**.

Le Mouvement ATD Quart Monde apporte également son soutien aux autres associations par la mise à disposition de volontaires. A ce titre, il a facturé des frais de personnel au centre de promotion familiale de Noisy-le-Grand pour un montant de **29 476 €**, au Mouvement International ATD Quart Monde pour **1 030 166 €** et à la Fondation ATD Quart Monde **pour 52 951 €**.

Il gère aussi les Editions Quart Monde et les sites internet et a facturé ces services et d'autres frais de coordination à la Fondation (**44 240 €**), à Noisy-le-Grand (**41 181 €**) et au Mouvement International (**5 974 €**).

3.4. L'Association André Micard

Les salariés, travaillant pour le Mouvement ATD Quart Monde sans avoir un engagement de volontaires, sont recrutés par l'association André Micard qui les met à disposition. A ce titre, l'association a facturé des frais de personnel au Mouvement ATD Quart Monde pour un montant de **1 488 488 €**, à la Fondation ATD Quart Monde pour **149 486 €**, au Volontariat International pour **33 225 €** et au Mouvement International pour **956 133 €**.

3.5. ATD Quart Monde – Terre et Homme de Demain

L'association **Terre et Homme de Demain** était l'organisme d'envoi des volontaires de solidarité internationale. C'est maintenant le rôle du Mouvement International qui en poursuit ses activités.

Aucune transaction avec une autre entité n'a été réalisée cette année.

3.6. Le Mouvement International ATD Quart Monde

Le Mouvement International ATD Quart Monde a pour rôle de s'engager au sein des instances internationales, notamment l'ONU, afin que les plus pauvres ne soient pas oubliés au niveau mondial et puissent être entendus. Il anime le Mouvement dans le monde, en organisant les réunions internationales. Il a la charge du Centre Joseph Wresinski, situé à Baillet-en-France, qui se consacre à la conservation des archives du Mouvement, à leur accessibilité et au rayonnement de la pensée du Père Joseph Wresinski, fondateur du Mouvement. Il fournit un soutien financier et administratif aux équipes engagées hors de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Il envoie aussi des volontaires permanents dans ces équipes. En France, les équipes du Mouvement International sont accueillies sur les sites de Méry-sur-Oise, Pierrelaye et Baillet, qui constituent ce que le Mouvement appelle le « Centre international ».

Pour l'ensemble de ces missions et en supporter les charges, le Mouvement International a reçu de la Fondation une subvention de **3 468 000 €**.

Par ailleurs, le Mouvement International supporte des charges (en locaux, logements, frais administratifs) au titre des missions du Mouvement ATD Quart Monde (**27 255 €**), de la Fondation ATD Quart Monde (**13 487 €**) et du Volontariat International (**11 056 €**).

3.7. L'association ATD Quart Monde de Noisy-le-Grand

L'association ATD Quart Monde de Noisy-le-Grand est un centre de promotion familiale où l'action de promotion familiale, sociale et culturelle vise à permettre à des familles vivant dans l'extrême pauvreté de passer d'une situation de non-droit à une reconquête de l'ensemble de leurs droits fondamentaux et à l'exercice de leurs responsabilités familiales et sociales.

ATD Quart Monde Noisy-le-Grand a mis à disposition du personnel et a ainsi facturé des frais de personnel à TAE (**12 196 €**).

3.8. Travailler et Apprendre Ensemble (TAE)

Travailler et Apprendre Ensemble est un projet pilote destiné à inventer de nouvelles manières de travailler et d'apprendre ensemble, en associant des personnes en situation de grande exclusion et d'autres travailleurs de tous milieux.

TAE a reçu de la Fondation une subvention de fonctionnement de **30 000 €** et un reversement de mécénat affecté de **30 000 €** de la part du Mouvement ATD Quart Monde.

Il a fourni du matériel informatique au Mouvement ATD Quart Monde (**820 €**) et au Mouvement International (**7 850 €**).

Il a apporté des prestations (bâtiment, ménage, entretien) à ATD Quart Monde Noisy-le-Grand pour un total de **71 227 €** et au Mouvement ATD Quart Monde pour **19 080 €**.

4. Commentaires sur les comptes combinés

Les comptes combinés se caractérisent par les éléments suivants :

Total du Bilan	45 493 548 €
Total du compte de résultat (produits)	17 427 253 €
Dont résultat de l'exercice (déficit)	- 140 925 €

L'exercice, de durée de 12 mois, recouvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

4.1. Événements significatifs en 2024

Le niveau des charges progresse de +1,8% dans un contexte d'inflation France à +2,5% (dans les pays, hors périmètre combinaison, où ATD supporte des actions, on est souvent au-delà de +3%).

L'évolution à la hausse est entièrement liée aux subventions accordées, hors périmètre combinaison, par ATD Quart-Monde. Faible « auto-financement » local et contexte d'inflation encore adverse expliquent cette progression (+16,9%).

A l'exception des produits financiers (pour lesquels la Fondation n'a pas jugé opportun de réaliser la plus-value latente en 2024), la plupart des produits sont en progression.

Legs et mécénat au plus haut sur la période 2010-2024, subventions publiques et cessions d'actifs immobiliers seconde valeur la plus élevée sur cette même période, dons en légère progression en 2024 (+1%) montrent qu'ATD Quart-Monde a activé, avec succès, de nombreux leviers d'amélioration de ses produits.

En 2024, la forte hausse des legs par rapport à l'exercice précédent, ainsi que la progression de nombreux autres produits (mécénat, subventions publiques, dons dans un moindre mesure) conduisent à une amélioration du résultat d'exploitation qui s'établit en négatif à – 1 280 248 € (par rapport à – 2 855 298 € en 2023).

Des explications plus détaillées sont fournies dans le rapport de gestion.

4.2. Perspectives 2025

Pour redresser durablement la situation financière de la Fondation, la Délégation Générale et la Fondation, ont adopté au printemps 2024 une stratégie financière moyen-terme visant à accroître les produits et réduire les dépenses sur la période 2024-2027.

Sa mise en œuvre, engagée en juin 2024, a été supervisée par un Comité de Pilotage ; les gains récurrents réalisés à date ont été évalués à 0,6 M€, confirmant le démarrage d'une dynamique encourageante.

A court-terme, les solides réserves financières (ou les cessions d'actif immobilier) de la Fondation permettent de garantir nos actions et nos engagements auprès des plus pauvres.

Des explications plus détaillées sont fournies par le rapport de gestion.

5. Commentaires sur le compte d'emploi des ressources combiné

5.1. Cadre légal

Le compte d'emploi des ressources (CER) de l'exercice clos le 31 décembre 2023 a été réalisé en application de l'arrêté du 26 décembre 2018 portant homologation du règlement comptable ANC 2018-06.

Les règles d'établissement du compte d'emploi des ressources ont été arrêtées par le conseil d'administration de la Fondation ATD Quart Monde du 24 mars 2010 et approuvées par l'organe décisionnel de chaque entité participant aux comptes combinés. Elles ont été mises à jour par le conseil d'administration de la Fondation ATD Quart Monde du 16 juin 2015 et du 3 décembre 2020 pour sa mise en conformité avec le règlement ANC 2018-06.

5.2. Compte de résultat par origine et destination

A. Ressources

Les produits du compte de résultat sont ventilés sans aucun retraitement dans les rubriques de produits du compte de résultat par origine et destination :

1) Produits liés à la générosité du public :

- Cotisations sans contrepartie
- Dons manuels
- Legs, donations et assurances-vie
- Mécénat : participations, contributions et subventions apportées par les acteurs du monde économique (entreprises, fondations d'entreprise...)

2) Produits non liés à la générosité du public :

- Adhésions
- Vente (produits et services, publications, ...)
- Contributions financières d'autres organismes
- Participations diverses, remboursements et solde de la péréquation des salaires
- Loyers encaissés
- Autres produits de gestion courante
- Produits financiers (revenus des placements et produits sur cessions de valeurs mobilières)
- Cessions d'immobilisations
- Autres produits exceptionnels

3) Subventions et autres concours publics

- Toutes les subventions. La dotation globale versée au CHRS de Noisy le Grand est intégré aux subventions.

4) Reprises sur provisions et dépréciations

5) Utilisations des fonds dédiés antérieurs

B. Emplois

1) Missions sociales

Les missions sociales d'ATD Quart Monde s'organisent selon 4 axes complémentaires qui lui permettent de mener une action globale contre la misère et pour la construction d'une société où chacun est respecté dans son égale dignité et a sa place pleine et entière :

- l'action au niveau national et international avec des personnes, familles, communautés très pauvres, quel que soit son domaine, ainsi que le travail d'évaluation, de programmation et de coordination de ces actions ;
- le travail de représentation publique de ces populations auprès de toutes instances locales, nationales et internationales ;
- les travaux d'étude et de recherche, l'effort de formation permettant de mieux connaître qui sont les plus pauvres et d'agir ensemble ;
- les actions de mobilisation civique et d'information de l'ensemble des citoyens pour que les choses changent.

Les missions sociales sont ventilées ici selon qu'elles sont réalisées en France ou à l'étranger, les emplois étant comptabilisés selon l'utilisation finale de chacune des associations. On distingue ensuite les actions réalisées directement et les versements effectués à d'autres organismes agissant en France ou à l'étranger.

2) Frais de recherche de fonds

Frais d'appel à la générosité du public :

Seule la Fondation ATD Quart Monde recueille les fonds issus de la générosité du public.

Les frais de collecte incluent notamment des coûts d'imprimerie, de courrier et de traitement liés à l'appel et à la collecte : coût direct des appels et messages, traitement des chèques, envoi des reçus fiscaux et de la lettre annuelle aux amis donateurs.

Frais de recherche d'autres ressources : une équipe au centre national et une autre au centre international assurent la recherche de fonds privés (entreprises, fondation...) et de subventions. Elles effectuent le suivi de l'utilisation des fonds et en font les rapports aux organismes financeurs.

3) Frais de fonctionnement

Les frais de gestion comprennent le coût des équipes administration France, administration internationale et Fondation assurant les missions suivantes : centralisation du traitement comptable, gestion administrative du personnel, suivi des assurances, gestion financière et immobilière, et soutien aux personnes bénévoles portant les responsabilités ci-dessus à un niveau local, national ou hors de France ; ainsi que les coûts équivalents portés par les structures locales : ATD Quart Monde Noisy le Grand, et TAE (principalement frais de comptabilité et de commissariat aux comptes).

Ils comprennent aussi les charges financières (frais bancaires, intérêts d'emprunts et moins-values sur valeurs mobilières) et exceptionnelles.

4) Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations comprennent notamment :

- Les provisions pour dépréciation des valeurs mobilières dotées au titre de l'exercice. Une provision est enregistrée quand une valeur mobilière est inférieure au 31 décembre à son cours d'achat. Elle est reprise sur l'exercice suivant lorsque sa valeur est revenue à son cours d'achat.
- Les provisions pour risques divers et travaux.
- La provision pour dépréciation des stocks de livres.

5) Impôt sur les bénéfices

Pour les activités concernées.

6) Reports en fonds dédiés de l'exercice

Ils représentent la fraction des dons ou subventions affectés reçus en 2023 et non utilisée sur l'exercice.

5.3. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

Conformément au règlement ANC n° 2018-06, les produits liés à la générosité du public incluent le mécénat. Le processus d'affectation par emplois des ressources collectées auprès du public respecte les principes suivants :

- 1) Les frais d'appel à la générosité du public sont entièrement couverts par les ressources collectées auprès du public,
- 2) Les frais d'appels étant couverts, les produits de la générosité du public sont affectés prioritairement aux missions sociales en France ou à l'étranger (selon les missions des entités), en respectant les volontés exprimées par les donateurs,
- 3) Il n'est pas exclu que les frais de fonctionnement soient couverts en partie par des produits liés à la générosité du public ; ces frais de fonctionnement seront néanmoins couverts prioritairement par les autres produits « hors générosité du public ».

5.4. Rappel du calcul du premier montant de ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice 2020 (hors fonds dédiés)

Ce calcul a été rendu nécessaire par l'adoption des nouvelles règles et méthodes comptables applicables rétrospectivement.

Le montant des ressources reportées liées à la générosité du public au 31/12/2019 (hors fonds dédiés) a été obtenu par une approximation calculée, visant à estimer la part de ressources AGP non affectées et non utilisées par le passé. Il a été obtenu à la lecture du bilan au 31/12/2019 par l'addition des valeurs mobilières de placements et de la trésorerie, diminuée des fonds dédiés et des subventions d'investissements.

5.5. Valorisation du bénévolat et contribution en nature

Nous faisons le choix de ne pas valoriser monétairement le bénévolat dans les contributions volontaires en nature. Les alliés et militants sont principalement engagés dans leur travail, quartiers, familles, réseaux sociaux etc. Cet engagement citoyen n'est pas assimilable à un nombre d'heures passées dans une action, puisque c'est en quelque sorte l'engagement de toute une partie de leur vie professionnelle ou citoyenne. Le Mouvement ne dispose pas d'outil pour mesurer le temps passé par les alliés, militants et bénévoles pour leur action. L'approche du bénévolat en termes d'heures passées est en effet très décalée et non appropriée à la forme d'engagement proposée par ATD Quart Monde. Près de 11 000 membres actifs s'engagent ainsi dans le refus de la misère au quotidien, pour faire bouger la société et soutenir l'accès de tous aux droits de tous.

6. Annexes

- A. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS
- B. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
- C. VARIATION DES FONDS DEDIES
- D. CREANCES
- E. DETTES
- F. COMPTES COURANTS ASSOCIATIONS SŒURS
- G. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT
- H. ENGAGEMENTS HORS BILAN
- I. PROVISIONS
- J. LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE

A. Immobilisations et amortissements

Valeurs brutes des immobilisations

	A nouveau	Acquisitions	Cessions	Virements de poste à poste	Total fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	466 440	81 027		-70 668	476 799
Terrains, Bâtiments, Constructions	32 662 868	33 271	1 094 499	11 041	31 612 681
Matériels et outillage	223 991	17 365	2 040	-11 083	228 232
Instal. Générales, aménagements	1 496 067	6 665		-6 512	1 496 221
Matériels de transport	348 239	4 710	27 970		324 980
Matériels de bureau et informatique	390 458	28 219	689		417 988
Mobilier	29 624			6 554	36 178
Total immos corporelles	35 151 247	90 230	1 125 198		34 116 279
Immobilisations en cours	103 948	645 035	81 625	70 668	738 026
Biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés	1 440 346	688 592	929 211		1 199 727
TOTAL	37 161 981	1 504 883	2 136 034		36 530 831

Amortissements des immobilisations

	A nouveau	Dotations	Reprises	Virements de poste à poste	Total fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	368 855	25 393			394 248
Terrains, Bâtiments, Constructions	17 683 111	1 017 088	958 926	4 027	17 745 300
Matériels et outillage	221 040	5 934	15 457	-6 554	204 963
Instal. Générales, aménagements	1 312 191	42 792		-4 515	1 350 468
Matériels de transport	273 284	11 236	12 781		271 739
Matériels de bureau et informatique	293 841	46 497	9 429		330 909
Mobilier	26 851	334		7 042	34 227
Total immos corporelles	19 810 318	1 123 881	996 591		19 937 607
Immobilisations en cours					
Biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés					
TOTAL	20 179 173	1 149 274	996 591		20 331 855

B. Variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT 2023		Régularisation	AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise	13 536 992	0	0	77 031	0	0	0	0	13 614 023
Fonds propres avec droit de reprise	204 125	0	0	0	0	0	0	0	204 125
Ecart de réévaluation	0			0	0		0		0
Réserves	18 735 929	74 055	0	0	0		0		18 809 984
Report à nouveau	9 316 982	-2 488 694	0	-77 031	0		0		6 751 257
Excédent ou déficit de l'exercice	-2 414 639	2 414 639	0	0	29 474	0	170 409	0	-140 925
	0								
Dotations consommables	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Subventions d'investissement	347 538			0	16 281		20 897		342 922
Provisions réglementées	176 929			0	0		0		176 929
TOTAL	39 903 856	0	0	0	45 755	0	191 306	0	39 758 316

C. Variation des fonds dédiés

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS (DOTATIONS)	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense aux cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Noisy Activités sociales	3 363,67					3 363,67	3 363,67
Noisy Rénovation fenêtres et évaluation		41 523,62				41 523,62	
Noisy FDVA Mob Réussite scolaire		2 456,69				2 456,69	
Noisy Actions culturelles après médailles		3 530,79				3 530,79	
ATD - Carmel de Lisieux	20 000,00		20 000,00			0,00	
ATD - FDVA secteur R160		440,00				440,00	
ATD - Fonds DREETS Occitanie 2024		5 500,00				5 500,00	
Contributions financières d'autres organismes							
Noisy - Subvention LFDC	30 000,00					30 000,00	
Noisy - Dons manuels affectés	-0,37					-0,37	-0,37
Noisy - Fondation Truffaut	5 000,00					5 000,00	5 000,00
Noisy - Subv Lycée Cabrini - Action pivot culturel		5 000,00				5 000,00	
VI - Projet recrutement volontaires Belgique	65 000,00		65 000,00			0,00	
ATD - Nantes	9 000,00		2 912,98			6 087,02	
ATD - Fondation ATDQM - Boni de liquidation		47 748,28				47 748,28	
ATD - Don Dacosta		5 000,00				5 000,00	
ATD - Fonds DREETS Occitanie 2023	5 000,00					5 000,00	
TAE - FAPE EDF	4 463,83		550,00			3 913,83	
Ressources liées à la générosité du public							
FON - EMA	265 101,57		80 000,00			185 101,57	
FON - CIJW Baillet	304 718,00		100 000,00			204 718,00	
FON - Dons du Volontariat	50 000,00					50 000,00	50 000,00
FONDS REPORTES LIES AUX LEGS OU DONATIONS							
FON (Fondation ATD QM)	2 132 609,77	873 344,98	1 246 509,80			1 759 444,95	
Total	2 894 256,47	984 544,36	1 514 972,78		0,00	2 363 828,05	58 363,30

D. Etat des créances

Créances cumulées	Montant brut	Degré de liquidité de l'actif	
		à moins d'1 an	à plus d'1 an
Avances et prêts	6 925	3 538	3 387
Cautions	46 937	46 907	30
Participations et créances rattachées	168	0	168
Dépréciations des immobilisations financières			
Avances, dépôts et cautionnements	54 030	50 445	3 584
Subventions à recevoir	1 422 743	1 422 743	0
Comptes courants associations sœurs	0	0	0
Produits à recevoir	494 287	494 287	0
Charges constatées d'avance	125 370	125 370	0
Produits à recevoir et charges d'avances	619 657	619 657	0
Fournisseurs débiteurs	14 703	14 703	0
Débiteurs divers	33 884	33 884	0
Créances reçues par legs ou donations	559 718	559 718	0
Personnel débiteur (42)	714	714	0
Org. Sociaux & à payer à l'Etat	62 236	62 236	0
Clients	101 785	101 785	0
Dépréciation de compte de tiers	-32 243	-32 243	0
Autres créances	740 796	740 796	0
Total	2 837 058	2 833 641	3 417

E. Etat des dettes

Dettes	montant	Degré d'exigibilité		
		- d'un an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Emprunts	35 550	32 139	3 411	-
			-	
Associations sœurs	48 000	48 000	-	
Dettes à court terme	1 588 847	1 588 847		
Dépôts et cautions	1 253	1 253	-	
Clients et comptes rattachés		-		
Fournisseurs	394 253	394 253	-	
Frais de Personnel à payer	468 617	468 617	-	
Etat	36 030	36 030	-	
Créditeurs divers	85 628	85 628	-	
Charges à payer	78 571	78 571	-	
Dettes fiscales et sociales	524 497	524 497	-	
Produits constatés d'avance	1 308 838	1 308 838	-	
TOTAL	2 981 236	2 977 825	3 411	-

F. Comptes courants Association sœurs

Tous les comptes ont été soldés au 31 décembre 2024.

G. Valeurs mobilières de placement

		Valeur initiale des placements	Provisions cumulées	Valeur nette comptable	Valeur Boursière
Fondation	ATD - Fonds Pictet	13 504 348		13 504 348	15 179 608
	Autres	300 000		300 000	300 210
Volontariat	ATD fonds	3 162 193	2 044	3 160 149	3 357 964
	Autres	5 503		5 503	5 759
Noisy	ATD fonds				
	Autres	140 005		140 005	140 005
Total	ATD Fonds	16 666 541	2 044	16 664 497	18 537 573
	Total Autres	445 508	0	445 508	445 974
	Total	17 112 049	2 044	17 110 005	18 983 547

Fondation

Contrats de capitalisation	Valeur en début d'exercice	Rachats effectués	Solde en fin d'exercice	Intérêts perçus	Intérêts coursus
Contrat du 29 mars 2019	1 000 000	988 322	11 678	65 678	
Contrat du 23 décembre 2020	2 500 000		2 500 000		180 724
Total			2 511 678		

Quand la valeur boursière à la clôture de l'exercice est supérieure à la valeur comptable, aucune plus value n'est comptabilisée.

Plus-values latentes	
Fondation	1 675 471
Volontariat	198 072
Total	1 873 542

H. Engagements hors bilan

Engagements reçus

Les legs acceptés et non encore soldés sont désormais comptabilisés dans les comptes à l'exception de ceux qui concernent des assurances vies

Legs en Assurances Vies

Stock au 31/12/2024 :

Engagements donnés

Retraite des personnels :	69 797 €
---------------------------	----------

- Mvt France	
--------------	--

Salariés volontaires :	55 713 €
------------------------	----------

Salariés solidaires :	4 158 €
-----------------------	---------

Pers. Ass. A. Micard :	9 926 €
------------------------	---------

I. Etat des provisions

Nature des provisions / associations		A l'ouverture de l'exercice	Reprises	Dotations	A la clôture de l'exercice
Provisions pour dépréciation des stocks					
	Mouvement ATD Quart Monde	28 551	28 551	25 925	25 925
Total		28 551	28 551	25 925	25 925
Provisions pour dépréciation des comptes de tiers					
Noisy	Usagers et comptes rattachés	32 132			32 132
Noisy	Dépréciation des autres comptes débiteurs	111			111
Total		32 243	0	0	32 243
Provisions pour dépréciation des immobilisations					
	Noisy : provisions pour dépréciation immo financières	2 597	2 597	3 000	3 000
Total		2 597	2 597	3 000	3 000
Provisions réglementées					
Noisy		176 929			176 929
Total		176 929	0	0	176 929
Provisions pour risques et charges					
	Fondation : provision pour charges sur legs ou donations	300 000			300 000
	Mouvement ATD Quart Monde	13 000		7 800	20 800
Noisy		34 139	1 296	32 685	65 528
Total		347 139	1 296	40 485	386 328
	SOUS-TOTAL	587 459	32 443	69 411	624 426
Provisions pour dépréciation des valeurs mobilières					
	Volontariat	2 044			2 044
Total		2 044	0	0	2 044
	TOTAL	589 503	32 443	69 411	626 470

J. Legs, donations et assurances-vie

PRODUITS		Montants
	Montant perçu au titre d'assurances-vie	1 127 565,13
	Biens, dettes et provisions provenant de legs ou donations	2 014 150,75
	Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	905 000,32
	Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
	Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	1 246 509,80
CHARGES		Montants
	Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	929 210,86
	Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
	Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	873 344,98
SOLDE		3 490 670,16